

Avis de concours de recrutement de professeurs Agrégés

Le Président de l'Université Ibn Zohr d'Agadir annonce le recrutement de professeurs agrégés au profit de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir (02 postes) session du **28 Mai 2025** dans les spécialités suivantes :

Candidats Militaires

La section des sciences cliniques :

Spécialités de médecine et spécialités médicales

- Pneumo-Phthysologie : 01 poste
- Radiologie : 01 poste

I) -Les conditions de participation

Les professeurs agrégés sont recrutés par voie de concours d'agrégation ouvert aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

1) Être professeur assistant justifiant :

- a. Soit de trois années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours pour ceux qui ont effectué la totalité de leur résidanat.
- b. Soit être issu du cadre des maître assistants comptant quatre années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours.
- c. Soit de trois années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours pour ceux qui sont issus de la spécialisation sur concours des hôpitaux étrangers des armées.

2) Être médecin, pharmacien civil ou militaire ayant assuré à l'étranger, dans les mêmes conditions que les ressortissants du pays d'accueil et à temps plein, des fonctions hospitalo-universitaires au moins équivalentes à celle de professeurs-assistants dans l'une des conditions suivantes :

- Soit pendant une durée de quatre années au moins ;
- Soit pendant une période de deux ans au moins en qualité de chef de clinique dans un centre hospitalier et universitaire, complétée, au Maroc dans un centre hospitalier siège de la faculté de médecine et de pharmacie ou de médecine dentaire à concurrence de la période exigée au paragraphe 1 b) ci-dessus.

Les candidats des spécialités non cliniques ne peuvent en aucun cas, se présenter au concours d'agrégation dans une spécialité clinique.

II)- Dossier de candidature :

Les candidats au concours d'agrégation doivent adresser leur demande d'inscription, établie sur papier libre, au doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir, avant le **28 Avril 2025**,

Le dossier de candidature comporte :

- Une demande d'inscription indiquant le nom, prénom, adresse du candidat et la spécialité pour laquelle il désire concourir
- Attestation confirmant que le candidat a accompli :
 - Soit 4 ans d'exercice au moins en tant que maître assistant.
 - Soit 3 ans au moins en tant que professeur assistant.
- Photocopie de la carte d'identité nationale.
- Copie de l'arrêté ministériel portant nomination de l'intéressé en tant que professeur assistant ou maître assistant.
- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat, de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.
- Une épreuve de titres et travaux scientifiques en 7 exemplaires format papier et un exemplaire format numérique.